



ANP CHANEGRIHA PREND PART À DOHA À LA 8^e ÉDITION DE «DIMDEX-2024»

Page 2

PÉTROLE

**LE BRENT GRIMPE
ET FRÔLE LES 83
DOLLARS À LONDRES**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4966 | Mercredi 6 mars 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**12 MORTS ET 1010
BLESSÉS EN UNE
SEMAINE**

Page 4

POLITIQUE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ET L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Page 3



MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

**BELMEHDI PROCÈDE
À LA RÉOUVERTURE DE
LA MOSQUÉE «EL BERRANI»
À LA CASBAH D'ALGER**

Page 16



PR. BRAHIM MOUHOUCHE :

**« CHAQUE MILLIMÈTRE QUI
TOMBE DU CIEL, REPRÉSENTE
10 M³ D'EAU PAR HECTARE »**

Page 4

DIPLOMATIE

Attaf s'entretient à Djeddah avec le vice-Premier ministre et ministre des AE du Kazakhstan

“Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu, ce mardi à Djeddah, peu avant sa participation à la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan, Murat Nurtleu”, indique un communiqué du ministère.

“La rencontre a porté sur la situation dans les territoires palestiniens occupés et la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Gaza”, précise le communiqué, ajoutant que les deux parties ont examiné “les moyens d'aller vers une riposte commune et forte de la part de l'OCI face aux atrocités commises par l'occupation israélienne contre nos frères palestiniens.”

Les deux parties ont également examiné “les perspectives de renforcement des relations bilatérales dans le cadre de l'élaboration du cadre juridique permettant la création prochaine d'un comité intergouvernemental conjoint et d'un conseil d'hommes d'affaires, et ont convenu de renforcer la coordination entre les délégations entre les deux pays dans les fora internationaux et régionaux»

R.N.

ANP

Chanegriha prend part à Doha à la 8^e édition de «DIMDEX-2024»

“Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pris part, lundi à Doha, à la cérémonie d'ouverture de la 8^e édition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha "DIMDEX-2024", indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

PAR BRAHIM LAKHEDARI

“**D**urant le deuxième jour de sa visite à l'État frère du Qatar, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, a pris part aujourd'hui, 4 mars 2024, à la cérémonie d'ouverture de la 8^e Edition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha "DIMDEX-2024", précise la même source.

“À l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de cet événement mondial, qui s'est déroulé sous la supervision du Vice-émir du Qatar, Son Altesse le Cheikh Abdallah Ben Hamad Al Thani, Monsieur le Général d'Armée a visité, avec la délégation qui l'accompagne, quelques stands de l'exposition, à commencer par le pavillon qatari, où il s'est enquis du matériel et de l'équipement exposés, à l'instar des armes et des systèmes d'armes de haute technologie et a suivi avec attention les explications détaillées et les présentations fournies par les responsables du pavillon qatari”, note le communiqué.

Le Général d'Armée a également eu une rencontre fraternelle avec le Général de Corps d'Armée, Salem Ben Hamed Al-Nabit, Chef d'Etat-major des Forces armées qataries, au cours de laquelle les deux parties ont évoqué “l'état de la coopération militaire entre les armées des deux pays et les moyens de la porter à la hauteur des excellentes relations qu'entreprennent



l'Algérie et le Qatar, et au niveau des aspirations des dirigeants des deux pays frères”. À cette occasion, le Chef d'État-Major de l'ANP a prononcé une allocution à travers laquelle il a exprimé “sa gratitude envers la partie qatarie pour l'invitation qui lui a été adressée de visiter l'Etat du Qatar. Une visite qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales entre les deux parties”, a-t-il souligné. “En premier lieu, je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour l'invitation que vous nous avez adressée pour assister à la 8^e édition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha (DIMDEX-2024) et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité que vous nous avez réservés depuis notre arrivée au Qatar”, a-t-il ajouté. “En Algérie, nous considérons le Qatar comme un pays frère et un partenaire fiable et nous attachons une grande importance au renforcement de nos relations de coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi qu'à l'échange des points de vue sur les questions d'intérêt commun et au maintien d'une coordination permanente”, a-t-il poursuivi.

“Cette visite s'inscrit dans la dynamique des visites que j'ai effectuées au Qatar en 2022 et celle que vous avez effectuée en Algérie l'année dernière. Elle constitue une nouvelle occasion de travailler ensemble pour réaliser les aspirations de nos deux pays et de concrétiser une coopération mil-

itaire multidimensionnelle profitable pour nos armées respectives, notamment en ce qui concerne l'échange d'expériences et de pratiques professionnelles dans les domaines de la sécurité et de la défense”, a-t-il soutenu.

Le Général d'Armée a également exprimé la volonté de l'ANP de “renforcer les liens de coopération avec les Forces armées qataries”, souhaitant tout le succès et la réussite de l'exposition. “En conclusion, je tiens à vous remercier à nouveau pour votre aimable invitation à assister à la 8^e édition de cet événement international prestigieux que je souhaite voir couronné de succès, à l'instar des éditions précédentes”, a-t-il dit. “Je voudrais conclure en vous assurant, à nouveau, de notre disposition, au sein de l'Armée nationale populaire, à avancer aux côtés de nos frères des Forces armées qataries sur la voie du renforcement des liens de coopération dans le cadre de la convergence multidimensionnelle que connaissent nos deux pays”, a-t-il mentionné. De son côté, le Chef d'Etat-major des Forces armées qataries, le Général de Corps d'Armée Salem Ben Hamed Al-Nabit, a salué “le niveau des relations de coopération militaire bilatérale entre les deux pays frères”, exprimant sa “gratitude à Monsieur le Général d'Armée pour avoir répondu présent à l'invitation”. À l'issue, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

B. L.

TABI

Les cadres de la justice appelés à travailler avec professionnalisme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a exhorté, lundi à Ghardaïa, les cadres de la justice à travailler avec abnégation et professionnalisme afin de redonner de l'espoir au justiciable.

S'exprimant lors de l'inauguration du nouveau siège du tribunal de Ghardaïa, sis à Bouhraoua sur une superficie de plus de 12000 m² dont 6000 m² bâtis surplombant la vallée du M'Zab, le ministre a appelé les fonctionnaires de la justice à être à l'écoute des citoyens.

“Il est inconcevable de trouver des subterfuges pour retarder les affaires des citoyens notamment en ce qui concerne la délivrance, de casier judiciaire, la nationalité ou autres qui sont informatisés sous couvert de réseau en panne”, a-t-il dit.

Le membre du gouvernement, qui était

accompagné de cadres du ministère, des autorités locales et d'élus locaux, a visité les différentes structures et dépendances de ce tribunal ainsi que le coté réservé aux personnes aux besoins spécifiques.

À cette occasion, les membres de la délégation ministérielle ont aussi pris connaissance des conditions d'accueil des justiciables et des usagers, du déroulement des audiences et la conservation des archives judiciaires.

Ce tribunal réalisé dans le cadre des actions menées par le ministère de la Justice en vue de la mise à niveau des infrastructures au niveau des différentes circonscriptions judiciaires et de l'amélioration des édifices des tribunaux, constitue un édifice approprié pour accomplir la mission de justice, souligné M. Tabi.

Et d'ajouter que cet édifice offrira des conditions optimales de travail aux mag-

istrats et à l'ensemble des fonctionnaires et des composantes du système de la Justice sur le plan local, l'objectif principal étant d'atteindre un niveau très élevé d'efficacité, d'efficience et de facilité d'accès des usagers.

Le ministre de la Justice a également exhorté les responsables de la justice, à l'utilisation optimale des moyens existant avant d'appeler à la généralisation de l'énergie solaire dans les tribunaux et autres institutions de la justice.

1. Tabi s'est entretenu chaque fois avec des responsables du corps de la magistrature, les représentants des fonctionnaires les auxiliaires de la justice de la circonscription judiciaire de Ghardaïa qui regroupe quatre communes.

Il à cet effet souligné que son département ministériel vise la mise en place

d'une indépendance de la justice et sa moralisation dans le sens de la bonne gouvernance et l'amélioration de la situation matérielle des fonctionnaires.

Le ministre a poursuivi sa visite par l'inspection d'un nouveau établissement de rééducation et de réhabilitation des pensionnaires où il a écouté l'exposé des responsables de cet établissement, M. Tabi a appelé à l'humanisation de ces institutions et offrir les conditions normales pour une réinsertion des pensionnaires dans la vie sociale à leur sortie.

“Tabi a, à cette occasion, proposé de dégager une superficie dédiée à l'exploitation agricole par les pensionnaires”, signale-t-on.

Le ministre poursuivra mardi sa visite de travail à Ghardaïa et dans la région de Guerrara.

R.N.

POLITIQUE

Le Président Tebboune et l'autonomie stratégique

"L'Algérie est de retour." Cette affirmation souvent brandie n'a jamais pris autant de consistance que lors des années de la Présidence de Tebboune. Au fil des mois, la voix de l'Algérie a pris des décibels, sa diplomatie est devenue plus agressive et sa proposition internationale plus marquée.

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie de retour est une Algérie qui dérange. Cette autre affirmation est vraie. L'une ne va pas sans l'autre. Dans l'illusion de puissance dont s'est gargarisé l'ancien Régime, durant deux décennies, la réalité brutale des rapports de forces internationaux était en défaveur d'une éclosion d'une Algérie audible, visible et patriotique. Alger avait fini par être un petit dragon en papier, tout juste bon à gesticuler et à s'auto-bercer d'un lapsus de grandeur. Depuis l'avènement de "l'Algérie Nouvelle", épousant le style volontairement cassant d'un Président de la

République, ferme sur les principes, courageux sur ses positions et pragmatique dans ses actions, la diplomatie algérienne a cassé le carcan de l'immobilisme. De réactive, elle est devenue proactive, sans se soucier sur le "qu'en dira-t-on", car, à force de caresser le poil des puissances occidentales et orientales, l'Algérie n'a eu ni les IDE, ni les engagements, ni la reconnaissance, ni les alliances stratégiques et encore moins, disons-le, le respect qu'elle mérite en tant que Nation. Certes, certaines critiques ont fusé. Épidermique.

Nerveuse. Frontale. La diplomatie présidentielle n'a pas été comprise dans son essence et encore moins dans sa vision à long terme. À l'heure de l'affirmation de puissance, où jouer du muscle est devenu une nécessité et non une posture, défendre la survie d'un pays, sa souveraineté et sa marge de manœuvre n'est pas une partition aisée. Du Sommet arabe, au Forum international du gaz, en passant par les nombreux événements internationaux, même sportifs tels les JM ou le CHAN, tous ces épisodes n'ont été que des haltes pour marquer la différence géométrique et resituer l'Algérie sur la carte du Monde.

Et plus, l'Algérie a reconquis son espace vital, plus l'adversité montait en hostilité à l'égard de notre pays et de son Président.

Un leader qui a accepté le déséquilibre pour imposer sa vision. Car comme le disait, précisément, une romancière marocaine : "la diplomatie échoue toujours lorsque le rapport de force est équilibré. On n'a jamais vu un plus fort accepter les propositions diplomatiques de l'autre."

Cette adversité externe, relayée par les tenants de l'inertie en interne, ces fameux lobbys et groupes de pression, qui ne veulent pas voir un seul chantier entamé ou achevé, une seule réforme réussie, aucun changement acté et aucune dynamique engagée. Ils veulent

juste l'immobilisme et surtout que l'Algérie se contente du strapontin que lui offre la géopolitique mondiale, sans piper mot, sans protester et encore moins hausser le ton.

Faire reculer les frontières du possible en relations internationales exige un certain doigté et une forte dose de bravoure.

Aller contre le Mainstream qui protège l'entité sioniste, au nom de la préservation de l'humain en Palestine, est une manière de ne pas renier notre ADN révolutionnaire fondé sur la liberté et la justice.

Tenir la dragée haute à l'ONU à ceux qui nous demandent de nous taire -pour notre propre intérêt- est un acte de défiance à l'égard de la diplomatie asymétrique. Être fort qu'avec les forts est devenu un credo assumé.

En définitive, le Président Tebboune n'a jamais été à la recherche du prestige international de façade, mais possède un seul fil conducteur.

Un seul marqueur qui apparait maintenant au grand jour: l'autonomie stratégique de l'Algérie. Une quête d'autonomie stratégique constante dans l'énergie, l'alimentaire, l'hydrique, le militaire, l'Industrie ou l'infrastructure. Dans le monde mouvant actuel, un État qui a une constitution, un drapeau et des frontières n'est pas complètement à l'abri de la disparition.

Un peuple qui ne peut avoir sa propre nourriture, son eau, ses ports, son rail, son minerai, sa défense et sa propre capacité innovante, ne peut survivre en tant qu'entité.

Et l'activisme diplomatique du Président Tebboune n'a été guidé que par cette obsession de mettre à l'abri les deux: le peuple et l'État algériens.

Pour que l'Algérie complète les attributs de son indépendance et se suffise à elle-même.

Loin de toute pression ou chantage. Loin de toute servilité ou vassalité. Quitte à être sur un fil tendu. Le respect est à ce prix.

R. N.

LUTTE ANTI-CORRUPTION EN AFRIQUE

Début à Alger de la 12^e réunion du Comité exécutif de l'AAACA

Les travaux de la 12^e réunion du Comité exécutif de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique (AAACA) ont débuté mardi à Alger. Dans une allocution prononcée à cette occasion, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, a fait savoir que l'accueil de cette session par l'Algérie "témoigne de sa détermination à lutter contre la corruption à travers l'exploitation des différents canaux et mécanismes mis en place à cet effet, d'autant que la lutte contre ce phénomène exige la promotion de la coordination et de la coopération régionale et internationales." "La première stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption a été lancée le 15 juillet 2023, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle se veut une ligne directrice et un support pour l'élaboration de plans sectoriels et de programmes opérationnels, selon des indicateurs mesurables pour la période 2023-2027", a-t-elle expliqué. En parallèle, l'Autorité "œuvre à l'élaboration de plans sectoriels pour la mise en œuvre de cette stratégie dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD)", a ajouté la même responsable. Elle a également rappelé "la mise en place de modèles opérationnels en vue d'activer les mesures devant renforcer la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, en particulier l'indice d'efficacité (intégrité) et le Réseau algérien pour la transparence (Narakom) pour suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale et encourager la participation de la société civile et des médias dans la prévention et la lutte contre la corruption." Organisée par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption durant deux jours, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des "activités internationales de la Haute Autorité visant à renforcer la coordination et à intensifier la coopération entre les pays africains en matière de lutte contre la corruption, dans le cadre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et de la Convention des Nations Unies contre la corruption." Cette réunion s'inscrit dans le cadre des "efforts consentis par l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre la corruption aux niveaux national et international, et intervient suite à l'adhésion de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption à l'AAACA, en tant que membre du Comité exécutif, représentant la région d'Afrique du Nord.

R. N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Entretien téléphonique entre le président de la République et son homologue mauritanien

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu un entretien téléphonique avec son frère le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel il lui a renouvelé ses félicitations pour l'adhésion de son pays au Forum des pays exportateurs de gaz (GECF)", indique mardi un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu un entretien téléphonique avec son frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, lors duquel il lui a renouvelé ses félicitations pour l'adhésion de son pays au Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), et lui a adressé ses remerciements pour la présence distinguée de la Mauritanie aux travaux du 7^e Sommet", lit-on dans le communiqué. À cette occasion, le président de la République "a informé son frère le président mauritanien de la réunion maghrébine tripartite qui a réuni les présidents algérien, tunisien et libyen à l'issue du 7^e Sommet du GECF, tenu à Alger", ajoute la même source.

Le président de la République a également "examiné avec son frère le président mauritanien, président en exercice de l'Union Africaine, des questions africaines d'actualité", conclut le communiqué.

COMMISSION ALGÉRO-FRANÇAISE SUR L'HISTOIRE ET MÉMOIRE

Récupération de 2 millions de documents

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La commission conjointe algéro-française d'historiens a réussi à récupérer quelque 2 millions de documents sur l'histoire de l'Algérie durant la période de colonisation. Un début prometteur malgré les réticences des autorités françaises à restituer les archives militaires du siècle dernier. Sur ce front, une autre bataille est engagée pour la restitution d'un pan de la mémoire algérienne. Ces dernières semaines, des consultations entre historiens algériens et français se sont déroulées selon un canevas de rencontres. Lahcen Zeghidi, co-président de la commission conjointe sur l'histoire et la mémoire a déclaré de Tizi-Ouzou que « nous avons pu récupérer 2 millions de documents sur l'histoire de l'Algérie durant la colonisation. » Le spécialiste historien a déploré que « des archives militaires n'ont pas été restituées sous prétexte que les autorités françaises disent que la France est

souveraine ». En effet, depuis la création de cette commission en 2022 et chapeautéée par les deux Présidents français et algérien, un travail de recherches et de consultations entre académiciens n'a pas cessé autour de la question mémorielle. Le co-président de cette commission souligne que « des kilomètres d'archives qui concernent la période du 19^e siècle sont encore emprisonnés dans des musées et autres institutions françaises. » Et leur récupération ne sera pas facile puisque cela dépend du rapport de force de l'Algérie sur cette question dont elle ne veut plus transiger. Dans ce sillage, la commission d'historiens évoque maintenant la possibilité de « voir les archives non pas dans leur version numérique dans le manuscrit original ». Pour cela, une décision a débouché à consulter 12 sites d'histoires en France selon Lahcen Zeghidi qui indique que « les sites sont disponibles pour la visite » des historiens et qui touchent essentiellement sur la bibliothèque de l'Emir

Abdelkader, les objets d'art et des armes concernant cette période. Mais pas que ça. La commission du côté algérien a persuadé les homologues français de « négocier sur la récupération de ces archives. » Outre que la commission s'inscrit dans une démarche académicienne sans préjugés politiques afin de garantir des résultats probants. Le spécialiste historien assure que « la commission est soutenue politiquement par les hautes autorités algériennes » et ajoute que « rien n'a été constaté pour nuire à cette commission. » Il reste de ce fait à mettre d'autres efforts pour la récupération des autres archives en s'inscrivant dans une démarche scientifique dans la lecture de l'histoire. Il faut rappeler que jusque-là, l'Algérie a pu récupérer certains ossements et crânes de résistants algériens durant la première période de colonisation et la restitution du burnous et de l'épée de l'Emir Abdelkader.

F. A.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

12 morts et 1010 blessés en une semaine

« Douze (12) personnes sont décédées et 1010 autres ont été blessées dans 918 accidents de circulation enregistrés durant la période du 24 février au 2 mars, à travers le pays », indique mardi un bilan de la Protection civile. « Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 2 morts et 29 blessés dans 22 accidents », note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 825 interventions pour procéder à l'extinction de 468 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (39 incendies), Oran (36) et Sétif (25).

Selon le même bilan, 6996 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période pour le sauvetage de 632 personnes en situation de danger, ainsi que 6139 opérations d'assistance diverses.

UNITÉ DES TUBES SANS SOUDURE DE SIDER EL HADJAR D'ANNABA

Arrêt préventif de la production suite à une panne technique

« Une panne technique, due à un incendie survenu dans une armoire électrique souterraine d'alimentation en électricité de l'unité des tubes sans soudure (TSS) du complexe Sider El Hadjar (Annaba), a entraîné un arrêt préventif de la production de l'unité qui reprendra bientôt après sa réparation », a-t-on appris mardi du Président-directeur général du groupe Sider, Lamine Sedrati.

Le même responsable a indiqué à l'APS qu'« une équipe de techniciens œuvrent actuellement à réparer la panne de l'armoire d'alimentation en électricité », assurant que « l'activité au niveau de l'unité TSS se poursuit par la livraison de son stock de tubes sans soudure évalué à près de 10 km aux clients du complexes ».

« L'incident s'est produit lundi-soir à la suite d'un court-circuit entraînant un incendie au niveau d'une armoire électrique destinée à alimenter l'unité, selon une première évaluation des dégâts limités », a affirmé le P-dg du groupe Sider.

« L'équipe d'hygiène et de sécurité de l'unité est intervenue aussitôt en coordination avec l'équipe anti-incendie de l'unité et a pris les mesures sécuritaires en coupant toutes les sources d'énergie électrique, hydraulique et mécanique au sein de l'unité de production », a ajouté le même responsable.

« Le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui et le directeur de wilaya de la Protection civile se sont rendus sur les lieux pour s'enquérir de la situation. L'activité de cette unité devra reprendre dans les prochains jours », a-t-on indiqué.

R.N.

PR BRAHIM MOUHOUCHE :

« Chaque millimètre qui tombe du ciel, représente 10 m³ d'eau par hectare »

De fortes précipitations sont enregistrées depuis quelques jours et sont encore attendues pour les jours à venir. Une situation « très bénéfique pour l'année agricole », affirme, ce mardi matin, le Pr Brahim Mouhouche, enseignant à l'École nationale supérieure agronomique et membre du Conseil national de la Recherche scientifique et des technologies.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Il indique que « chaque millimètre qui tombe du ciel, représente 10 m³ d'eau par hectare », rappelant que « dans certaines régions, il est tombé jusqu'à 110 millimètres. » « Ces dernières pluies sont extrêmement importantes pour l'économie nationale »,

estime le Pr Mouhouche, dans l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. « La dernière dizaine de jours, Dieu merci, nous avons eu assez de pluie pour l'agriculture », constate l'expert, qui espère que la tendance se confirme les jours prochains : « Si les précipitations se poursuivent jusqu'à fin mars ou début avril, nous pourrions espérer sauver la saison agricole, y compris pour les céréales. » « C'est de l'or qui est tombé du ciel, chaque millimètre de pluie, représente 10 m³ d'eau par hectare », indique l'expert, rappelant que « dans certaines régions, il est tombé jusqu'à 110 millimètres. » Une situation inédite depuis des années constate le Pr Mouhouche : « cela fait au moins 15 ou 20 ans que nous n'avons pas vu ce genre de pluies. » « Ces pluies sont tombées à pic et sont bénéfiques pour tout type de culture, y compris pour le moral des agriculteurs », souligne encore l'a-

gronome. « Les sols sont en train de récupérer leur réserve utile » « Plusieurs barrages ont commencé à déborder, notamment celui de Beni Haroune (Ndlr à l'extrême nord de la wilaya de Mila) dont la capacité est de pratiquement 1 milliard de m³ d'eau et qui alimente 5 wilayates de l'est de l'Algérie », poursuit l'agronome, qui pense que cette situation est bénéfique pour les nappes phréatiques : « après plusieurs années de sécheresse, les sols sont en train de récupérer leur réserve utile et réalimenter les nappes phréatiques dont le niveau n'a fait que baisser depuis des années. » L'épisode pluvieux devrait se poursuivre selon les services météorologiques, ce qui permettra de stocker davantage d'eau, insiste le spécialiste : « les prochaines pluies vont encore remplir davantage les barrages ainsi que les retenues collinaires, dont le nombre dépasse les 500. »

C.A.

FORMATION

La stratégie de la numérisation vise la modernisation des techniques de gestion

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, lundi à Bechar, que « la stratégie de numérisation adoptée par son secteur vise essentiellement la modernisation des techniques de gestion administrative et financière ainsi que le suivi pédagogique ».

S'exprimant lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya de Béchar sur le thème « Journée ouverte sur la numérisation du secteur », dans le cadre de sa visite de travail d'une journée, en présence des autorités locales et représentants de la société civile, M. Merabi a indiqué que « le lancement de la plateforme numérique Tassyir (Gestion), spécialisée dans la gestion administrative, financière et pédagogique des établissements de formation professionnelle à travers le pays, est l'une des plus importantes démarches de cette numérisation qui a pour objectif d'assurer une bonne gouvernance du secteur ».

M. Merabi a, à ce titre, évoqué l'existence dans son secteur de 900 enseignants spécialisés dans les domaines liés aux technologies de l'information et de la communication et de la numérisation, qui disposent des capacités scientifiques et savoir-faire pour l'actualisation de cette plateforme et d'autres plateformes en voie de lancement et qui seront toutes un outil efficace en matière de prestations de services et de bonne gouvernance du secteur. En marge de cette rencontre M. Merabi, a présidé une cérémonie de signature de quatre (4) conventions de coopération et de partenariat dans le domaine de la formation et de l'apprentissage entre la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celles de l'Energie et du Commerce, en sus de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) et l'hôtel "Bladi" de Taghit, et ce, dans la perspective de la for-

mation des jeunes de la région aux métiers des énergies renouvelables du contrôle des produits agro-alimentaires, des transports publics et du tourisme et d'hôtellerie.

Le membre du gouvernement s'est rendu par la suite à l'Institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP-Mebkhouti Lahcen), au chef-lieu de wilaya, spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs dans le bâtiment et des travaux publics, où il a visité les différentes structures de cet institut où sont inscrits 386 stagiaires.

Poursuivant sa visite de travail, M. Merabi, en compagnie des autorités locales s'est rendu à la gare de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), où il a présidé une cérémonie de signature d'une convention de coopération et d'accompagnement entre son secteur et la SNTF en matière de formation des jeunes aux métiers de chemin de fer, dans le but de former une main d'œuvre qualifiée susceptible de répondre aux besoins de projets de réalisation de nouvelles voies ferrées dont celle Bechar-Tindouf-Gara Djebilet.

Sur place, le membre du gouvernement a suivi une démonstration d'entretien et de maintenance de la voie ferrée effectuée par une vingtaine de stagiaires de la première promotion de stagiaires spécialisés dans ce domaine en formation actuellement au niveau de l'INSFP «Mebkhouti Lahcen».

Le ministre a achevé sa visite de travail dans la wilaya en se rendant au chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (100 km au nord de Bécher), où il a pris connaissance de la situation d'un INSFP spécialisé dans des formations liées aux différents domaines dont l'eau et l'environnement, avant de mettre l'accent, suite aux doléances des responsables locaux du

secteur, sur l'impératif de renforcer cet établissement qui totalise 353 stagiaires des deux sexes en équipements pédagogiques nécessaires.

R.N.

PÉTROLE

Le Brent grimpe et frôle les 83 dollars à Londres

Les cours du pétrole évoluaient en petite hausse, ce mardi, après la prolongation des coupes de productions décidée par l'Opep+, malgré l'incertitude entourant les réductions des taux d'intérêt américains et la demande chinoise.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait vers midi 0,13% à 82,91 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, gagnait quelque 0,01% à 78,75 dollars après avoir perdu un peu de terrain.

Cinq pays membres de l'Opep et trois nations parties à l'accord Opep+ se sont engagés dimanche à maintenir une production réduite jusqu'à la fin du mois de juin. Toutefois, l'attention des investisseurs est focalisée sur l'incertitude autour des réductions de taux d'intérêt aux États-Unis, alors qu'ils craignent que l'objectif de croissance de 5% fixé par la Chine pour 2024 ne soit trop ambitieux, selon des analystes. La Chine a en effet annoncé mardi viser une croissance d'environ 5% en 2024, l'un de ses objectifs les plus modestes depuis des décennies mais sans doute difficile à atteindre car la deuxième économie mondiale peine à se relancer depuis les années Covid.

R.N.

CNESE

Tenue de la 5^e session de l'Assemblée générale

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a tenu, mardi à Alger, la 5^e session de son Assemblée générale, avec au menu l'examen des divers rapports sur les activités du Conseil tout au long de l'année 2023.

PAR ROSA CHAOUÏ



Lors de cette session plénière, présidée par Rabea Kharfi, présidente du CNESE, le rapport annuel d'activités, qui retrace la substance des réalisations principales de l'année passée, a été présenté et adopté à la majorité.

Les travaux de l'Assemblée générale, tenus au Palais des Nations, ont été marqués également par la présentation des rapports des commissions permanentes du Conseil, élaborés au cours de l'exercice passé, couvrant un large éventail de thématiques, notamment, le développement et la valorisation des terres agricoles, en particulier dans les régions sahariennes, la Santé dans les régions du Sud, la politique de soutien à l'emploi, la question de la gestion des déchets, ainsi que la diplomatie culturelle et religieuse.

Dans son discours d'ouverture, Mme Kharfi, a souligné l'importance de recentrer les activités du Conseil autour de ses missions originelles qui sont la promotion du dialogue social, l'évaluation des politiques publiques ainsi que

la veille et la prospective, afin d'augmenter l'impact et la visibilité de ses missions, "avec un meilleur impact, de meilleurs résultats et une plus grande utilité."

Elle a considéré que le CNESE doit être "plus percutant, plus dans la proximité pour évaluer les politiques et les programmes publics, à travers l'anticipation, la veille et la prospective et le développement du dialogue social."

Mme Kharfi a souligné, dans ce sens, que le Conseil est "un espace où se construit et se fabrique le consensus entre différentes parties prenantes de l'économie, de la société et qui agissent dans différents domaines qui intéressent les différents partenaires et le citoyen, plus particulièrement."

Elle a expliqué qu'une nouvelle dynamique est en train d'être implémentée pour aller améliorer les missions du CNESE.

La présidente du CNESE a réaffirmé également la "disponibilité totale" du Conseil pour la prise en charge des saisines, en déployant toute son énergie

et ses moyens.

Elle a rappelé, dans ce cadre, les efforts réalisés en faveur des réformes engagées pendant ces quatre dernières années dans différents domaines, tels que l'Éducation, la Santé, l'Habitat, l'Eau et l'Assainissement, les réseaux de mobilité et du numérique, ou encore le système de protection sociale, considéré parmi les plus généreux au monde, estimant que ces réformes "sont remarquables et traduisent la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune."

Mme Kharfi a, également, mis en avant le rôle de l'ensemble des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, et faisant partie de ces engagements, notamment le rehaussement, "significatif", des salaires des travailleurs et des pensions de retraite, destinés à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen, mais aussi la promotion et la valorisation des ressources humaines dans la stabilité du climat social en Algérie.

R.C.

MINES

Développer les grands projets d'exploitation pour mieux approvisionner l'Industrie nationale

Le développement en cours de grands projets du secteur Minier au niveau national doit permettre de mieux approvisionner l'Industrie algérienne en matières premières et réduire la facture des importations, ont affirmé mardi à Alger des responsables du secteur Industriel et Minier. "Le développement du secteur Minier suit les orientations des politiques publiques visant à exploiter de manière durable les ressources minières du pays, afin de soutenir leur transformation au niveau de l'industrie nationale, dans le but de créer de la plus-value locale et d'exporter par la suite à l'étranger", a souligné la directrice générale des Mines au ministère de l'Énergie et des Mines, Nadjiba Bourenane, en marge de la cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} édition du Salon international du Fer, de l'Acier et des produits Miniers.

Dans ce cadre, Mme Bourenane a fait savoir que plusieurs études sont en cours pour encourager les projets miniers à travers le territoire national,

afin de permettre la découverte de nouveaux gisements miniers, réduire les entraves techniques et réaliser les infrastructures annexes nécessaires pour une exploitation et un transport optimaux.

Ayant inauguré ce Salon en compagnie de la représentante du ministère de l'Énergie et des Mines, le directeur général du développement et du suivi du secteur public marchand, au niveau du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Karim Boudjemia, a estimé que "le lancement de plusieurs grands projets miniers doit permettre de créer une dynamique au niveau de l'industrie nationale ainsi qu'une contribution importante dans la création d'emplois." Selon lui, les filières du Fer et de l'Acier ont connu un bon qualitatif ces dernières années, notamment avec la contribution des centres de recherche et de développement, avec l'objectif de préserver les ressources du pays. Interrogés sur leur vision du marché national du fer et de l'acier, plusieurs responsables d'entre-

prises présentes au niveau du Salon se sont réjouis de la volonté de soutenir l'approvisionnement de leur secteur en matière première locale qu'ils jugent "moins coûteuse tout en étant de qualité." "À ce sujet, le représentant de la SPA "Bordj Steel" produisant des charpentes métalliques et des panneaux", a souligné, dans une déclaration à l'APS, l'intérêt d'avoir une matière première disponible localement, pour avoir un approvisionnement continu ainsi qu'une maîtrise des coûts de production.

"Il s'agit aussi d'encadrer le secteur pour lutter contre la concurrence déloyale et soutenir les entreprises locales par rapport aux produits importés", a-t-il plaidé.

À noter que le Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, se déroule jusqu'à jeudi, sous le thème: "Les clés de l'avenir métallique", avec la participation d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers dans les secteurs du fer, de l'acier et des mines.

R.C.

SÉTIF

Ouverture du Forum des affaires algéro-chinois

Un Forum des affaires algéro-chinois pour examiner les moyens de partenariat économique entre les deux pays a été ouvert mardi à Sétif.

Dix-huit (18) entreprises industrielles chinoises et plus de 160 autres entreprises nationales et locales ainsi que des cadres du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement AAPI, de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX), et des représentants de secteurs concernés en plus des autorités locales et l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie M. Li Jian, prennent part à la rencontre.

L'évènement organisé à la salle des conférences "Edoum" du centre commercial Parc Mall de la ville de Sétif, vise à faire connaître aux entreprises Industrielles chinoises, le climat des affaires dans la région et de les rapprocher de leurs homologues à Sétif en vue de trouver des opportunités de coopération et de partenariat économique entre elles (les entreprises) et encourager également le partenariat entre les investisseurs locaux et chinois dans plusieurs domaines dont le bâtiment, l'équipement, l'agro-alimentaire, le plastique et les nouvelles technologies.

Il sera procédé en marge de ce Forum économique d'une journée, à l'organisation de rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires chinois et algériens de la wilaya de Sétif et différents intervenants en vue de consolider les opportunités de la coopération conjointe pour l'intérêt des peuples des deux pays.

Le Forum des hommes d'affaires chinois et algériens s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique global dans divers domaines entre l'Algérie et la Chine et intervient pour assoir une coopération économique et commerciale durable, selon les services de la wilaya qui supervisent l'organisation de l'évènement économique.

AGRICULTURE

Cherfa préside la 4^e réunion d'évaluation du RGA

"Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Youcef Cherfa, a présidé, lundi à Alger, la 4^e réunion d'évaluation de la Commission nationale de Recensement Général de l'Agriculture (RGA), avec la présentation de l'évaluation préliminaire de l'opération du dernier recensement au niveau de 6 wilayas pilotes", indique le communiqué. "La 4^e réunion du RGA présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de la commission a vu la présentation de l'évaluation préliminaire de l'opération du dernier recensement pilote effectué du 18 février au 3 mars 2024 au niveau de six wilayas pilotes", précise la même source.

"La Commission a examiné plusieurs points liés notamment à la campagne médiatique qui accompagnera le RGA, à la formation des agents de recensement et au renforcement des moyens logistiques mobilisés pour cette opération", conclut le communiqué.

R.N.

SONELGAZ

68 zones d'activité raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz au niveau national

Le président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a déclaré, lundi depuis Mascara, que pas moins de "68 zones d'activités réparties à travers le territoire national ont été raccordées, à ce jour, aux réseaux d'électricité et de gaz".

M. Adjal a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya de Mascara, que "jusqu'à l'heure actuelle, pas moins de 68 zones d'activités sur 116 réparties à travers l'ensemble du territoire national ont été raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz, outre le raccordement de 38 zones industrielles sur 49".

Le P.-dg de Sonelgaz a, d'autre part, fait savoir que 54.000 exploitations agricoles réparties à travers le territoire national ont été raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz.

Il a, par ailleurs, souligné que toutes les wilayas sont concernées par les projets relatifs à la réalisation de centrales photovoltaïques pour la production d'énergie solaire, dont la première phase vise une production de 2.000 mégawatts et la seconde 1.000 mégawatts, annonçant le lancement,



durant les années 2025 et 2026, d'un avis d'appel d'offres national et international pour la production de 3.000 mégawatts supplémentaires.

Concernant l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone initiée, cette année, par la Sonelgaz, M. Adjal a fait savoir que cette campagne a donné lieu, à l'heure actuelle, à l'installation de pas moins de 41.000 détecteurs, ajoutant que l'opération se poursuivra jusqu'à la

fin de 2024, dans le cadre de l'exécution des instructions des plus hautes autorités du pays.

Il a, en outre, révélé que la wilaya de Mascara a bénéficié de 12 bornes de recharge pour les voitures électriques, dont 4 sont déjà concrétisées.

S'agissant des taux de couverture en électricité et en gaz naturel, il a précisé qu'ils sont estimés dans cette collectivité locale de l'ouest du pays, respectivement à 99% et 62%.

ENERGIE ET MINES

Résoudre les difficultés liées à la réalisation du portefeuille de programmes d'investissement du secteur

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, et le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, ont présidé conjointement, lundi, une réunion de concertation en vue de résoudre les difficultés liées à la réalisation du portefeuille de programmes d'investissement du secteur de l'énergie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui rentre dans le cadre des réunions bilatérales visant à renforcer la concertation avec les secteurs stratégiques et les principaux allocataires budgétaires, a regroupé de hauts responsables des deux départements, a précisé la même source.

« Cette réunion s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de la Loi organique relative aux lois de Finances (LOLF) et marquant le début de la deuxième année de la réforme budgétaire », a ajouté le communiqué.

Tout en soulignant que « l'objectif principal est d'approfondir la concertation, d'identifier les contraintes et de résoudre les difficultés liées à la réalisation du portefeuille de programmes d'investissement du secteur

de l'énergie et des mines », le ministre a noté que « cette initiative s'inscrit également dans une perspective de recherche de performance accrue dans l'exécution des programmes d'investissements ».

A cette occasion, M. Faïd a exprimé sa reconnaissance envers la réactivité et le répondant exemplaire du secteur de l'énergie, notamment dans le domaine de la mise en œuvre de la réforme budgétaire.

De son côté, M. Arkab a tenu à saluer les efforts des structures du ministère des Finances pour leur accompagnement déterminant dans le développement de son secteur.

Soulignant le rôle central du secteur de l'énergie dans l'économie nationale, les deux ministres ont mis en lumière « ses enjeux cruciaux, notamment en tant que pilier de la croissance économique, de la sécurité énergétique et de la transition vers des sources durables, ainsi que son rôle stratégique dans le développement socio-économique du pays ».

A ce sujet, le ministre des Finances a précisé que cette réunion permettra ainsi de renforcer l'engagement à sur-

monter les défis spécifiques du secteur de l'énergie et à promouvoir des initiatives ciblées favorisant son expansion et sa durabilité.

« Les discussions approfondies ont permis d'identifier des axes concrets pour améliorer la performance dans l'exécution des programmes d'investissements du secteur de l'énergie et des mines », a fait savoir le communiqué faisant état que « des engagements clairs ont été pris pour surmonter les contraintes, avec une emphase particulière sur la nécessité de soutenir le secteur énergétique en tant que levier essentiel de l'économie nationale ».

« Les résultats de cette réunion soulignent la volonté commune de maximiser l'efficacité budgétaire, d'encourager l'innovation et de favoriser un développement équilibré et durable », a-t-on encore souligné de même source, assurant qu'« à l'issue de cette réunion, les deux ministres ont exprimé leur disponibilité à travailler de concert pour surmonter les défis actuels et contribuer activement à la prospérité économique et énergétique du pays ».

Il a annoncé le raccordement prochain du parc industriel de la commune d'Oggaz aux réseaux d'électricité et de gaz. Par ailleurs, le P.-dg de la Sonelgaz a déclaré que les responsables locaux de son entreprise ont été instruits pour "faciliter le raccordement de 6.191 foyers au réseau de distribution du gaz", indiquant à ce propos que des facilités de paiement seront accordées aux citoyens concernés par cette opération.

Il a également fait état de directives et d'orientations similaires adressées aux responsables locaux de l'entreprise pour "écourter les délais de réalisation des projets ciblant le raccordement des zones rurales aux deux sources d'énergie".

La visite du P.-dg de Sonelgaz dans la wilaya de Mascara a été marquée par le lancement des chantiers relatifs au raccordement de 1.320 foyers des agglomérations secondaires au réseau de gaz naturel de Ouled Bali et Sidi M'Barek, dans la commune de Aouf, et 600 autres foyers au réseau d'électricité des agglomérations de S'baïhia (Tighenif) et Emir Abdelkader (commune de Sidi Kada), avant d'inspecter le chantier de réalisation d'un poste de transformation d'électricité implanté dans la commune de Ghriss.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Cherfa préside la 4^e réunion d'évaluation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, lundi à Alger, la 4^e réunion d'évaluation de la Commission nationale de Recensement général de l'agriculture (RGA), avec la présentation de l'évaluation préliminaire de l'opération du dernier recensement au niveau de 6 wilayas pilotes, indique le communiqué. La 4^e réunion du RGA, présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de la commission, a vu la présentation de l'évaluation préliminaire de l'opération du dernier recensement pilote effectué du 18 février au 3 mars 2024 au niveau de six wilayas pilotes, précise la même source.

La Commission a examiné plusieurs points liés, notamment, à la campagne médiatique qui accompagnera le RGA, à la formation des agents de recensement et au renforcement des moyens logistiques mobilisés pour cette opération, conclut le communiqué.

Vitamine D : quels bienfaits ? où la trouver ?

La vitamine D ou calciférol est une vitamine liposoluble essentielle au maintien d'une bonne santé et à la prévention des maladies. Quels sont nos besoins en vitamine D ? Quand doit-on se supplémenter ? L'essentiel sur la vitamine D.

La vitamine D augmente l'absorption intestinale du calcium et du phosphore. Il assure ainsi un rôle dans la solidité des os et des dents. Elle participe également au bon fonctionnement des muscles, et notamment du muscle cardiaque. La vitamine D contribue aussi au fonctionnement normal du système immunitaire. "Des études toujours en cours suggèrent que la vitamine D aurait aussi d'autres propriétés : elle pourrait avoir un rôle sur le diabète de type 2, sur l'obésité, sur le métabolisme en général, et sur certains types de cancers. Cela est bien démontré sur les modèles cellulaires et animaux mais cela est moins clair chez l'homme", explique à Top Santé, Jean-François Landrier, Directeur de recherche, équipe Micronutrition humaine du Centre de Recherche

Cardiovasculaire et Nutrition (C2VN), INRAE Marseille. Sachez qu'en 2019, plus de 70 % des adultes français présentaient une insuffisance d'apport en vitamine D, voire une carence dans 6,5 % des cas. Il faut savoir que la vitamine D provient essentiellement de l'alimentation et de l'exposition au soleil, car la peau peut en produire lorsqu'on s'expose au soleil.

Qui a besoin d'une supplémentation en vitamine D ?

Que l'on soit enfant ou adulte, il est parfois recommandé de prendre de la vitamine D, pour éviter la carence.

Pourquoi donner de la vitamine D à un enfant ?

Chez l'enfant la vitamine D est indispensable à la croissance des os. Pour assurer cette croissance, la vitamine D est prescrite en France dès les premiers jours de la vie en prévention du rachitisme, et cela jusqu'à l'âge de 18 ans. La vitamine D est le plus souvent administrée sous forme de gouttes (Adrigyl, Zyma D, Pediakid) chez les nourrissons. De 18 mois à 5ans, et chez l'adolescent (de 10 à 18ans), la Société Française de Pédiatrie (SFP) recommande une dose de charge trimestrielle de 80.000-100.000UI en début et fin d'hiver (sous forme d'ampoule).

>>> Attention au risque de surdosage chez les enfants ! La supplémentation en vitamine D chez le bébé et l'enfant doit



impérativement se faire sous contrôle médical. En effet, comme le précise l'Agence nationale de sécurité du médicament (Anses), « il existe des risques réels de surdosage (...) en cas de mauvaise lecture de l'étiquette des compléments alimentaires ou d'association de compléments alimentaires entre eux. » L'excès de vitamine D peut provoquer « une hypercalcémie qui peut avoir des conséquences graves, telles qu'une atteinte rénale à type de lithiase/néphrocalcinose (dépôt de calcium dans le rein). » Chez les nourrissons, plusieurs cas de surdosage ont été enregistrés suite à la prise de compléments alimentaires. Aussi, pour prévenir ces risques, il est recommandé de privilégier la prise de médicaments contenant de la vitamine D aux compléments alimentaires : « Les médicaments garantissent une infor-

mation claire en termes de doses, de précautions d'emploi, de risque d'effets indésirables et de surdosage. »

Pourquoi donner de la vitamine D à un adulte ?

Pour les adultes, une supplémentation est nécessaire pour tous, pendant les périodes peu ensoleillées (automne et hiver), chez les personnes âgées, hommes et femmes, surtout lorsqu'elles sortent peu, le manque de soleil diminuant les réserves en vitamine D, chez les personnes qui s'exposent peu au soleil, chez les personnes à peau mate ou foncée chez lesquelles la synthèse de cette vitamine par l'exposition au soleil est moins efficace., chez les femmes ménopausées, chez les femmes enceintes, au troisième trimestre "Nous n'arrivons pas à couvrir nos besoins en vitamine D avec les apports alimentaires car il

n'y a pas beaucoup d'aliments vecteurs et aussi car de nombreux paramètres font que la synthèse de vitamine D par l'exposition solaire n'est pas extraordinaire : synthèse quasi nulle pour les gens sur la Latitude Nord pendant de longs mois, pollution qui joue un rôle de filtre anti-UVB, phototype de la peau, sédentarité, utilisation de protection solaire...", précise Jean-François Landrier.

La vitamine D est-elle utile en cas de Covid-19 ?

La supplémentation en vitamine D apparaît d'autant plus importante en période de pandémie de Covid-19. Une carence en vitamine D pourrait être associée à un risque plus important de développer la Covid et l'insuffisance en vitamine D pourrait constituer un facteur de risque indépendant de forme grave de

Covid-19 (les études sont en cours, sans démonstration scientifique évidente à ce jour). L'Académie nationale de médecine (communiqué du 22 mai 2020) recommande "de doser rapidement le taux de vitamine D sérique (c'est-à-dire la 25(OH)D) chez les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de Covid-19, et d'administrer, en cas de carence, une dose de charge de 50.000 à 100.000 UI qui pourrait contribuer à limiter les complications respiratoires et d'apporter une supplémentation en vitamine D de 800 à 1000 UI/jour chez les personnes âgées de moins de 60 ans dès la confirmation du diagnostic de Covid-19".

"Dans tous les cas, il ne faut pas être en situation d'insuffisance ou de carence en vitamine D par rapport à toutes ses autres fonctions biologiques", indique Jean-François Landrier.

Les végétariens et les vegans ont-ils des carences en vitamine D ?

Les vegans ou végétaliens qui ne consomment ni viande, ni poisson, ni produits laitiers, ni œuf, paraissent plus à risque de présenter des carences en vitamine D car ils ne consomment pas les aliments les plus riches en vitamine D. "Cependant, une étude a montré que les vegans n'étaient pas plus déficients en vitamine D que des non-vegans, probablement car ils se supplémentent en vitamines", souligne Jean-François Landrier.

Où trouve-t-on la vitamine D ?

La vitamine D provient pour la plus grande partie par le soleil. Cette dernière peut également être apportée par notre alimentation, par des aliments particulièrement riches en vitamine D. Avoir de la vitamine D par le

soleil La vitamine D, aussi appelée vitamine du soleil, est une vitamine liposoluble particulière car elle est synthétisée par notre peau sous l'action des rayons du soleil. La vitamine D ainsi créée représente environ 50 % à 70 % de l'apport total en vitamine D (cet apport étant controversé et peut-être bien inférieur selon certains spécialistes) alors que le reste provient de notre alimentation. Au niveau des couches profondes de la peau on trouve le précurseur de la vitamine D, la pré-vitamine D. Sous l'action du rayonnement UVB il se transforme en vitamine D. S'exposer au soleil 15 à 20 minutes en fin de matinée ou dans l'après-midi assure à l'organisme un apport journalier suffisant en vitamine D. Quel aliment contient le plus de vitamine D ?

La vitamine D se présente sous deux formes : le cholécalférol (vitamine D3) dans les aliments d'origine animale et l'ergocalciférol (vitamine D2) dans celle d'origine végétale. Les aliments riches en vitamine D sont : l'huile de foie de morue, les poissons gras (comme le hareng, la sardine, le saumon), le jaune d'œuf, certains champignons (les chanterelles ou girolles, les shiitake), le chocolat noir, les produits laitiers (beurre, margarine, fromage type Emmental).

Quel est le fruit qui contient le plus de vitamine D ?

Vous vous demandez sûrement

si les fruits sont riches en vitamine D. S'il est possible de trouver de nombreux aliments qui en contiennent beaucoup, ce n'est pas forcément le cas des fruits. En effet, les fruits ne sont pas une bonne source de vitamine D, étant donné que cette dernière n'est présente qu'en très faible quantité. Les fruits ne vous permettent donc pas de faire face à une carence en vitamine D.

Quels sont les signes d'un manque de vitamine D ?

La carence en vitamine D est définie par une concentration circulante de 25-hydroxyvitamineD, ou 25(OH)D, inférieure à 10ng/ml (ou 30nmol/L), et l'insuffisance en vitamine D est, elle, définie par une concentration circulante de 25(OH)D entre 10et 20ng/mL (ou 50nmol/l). Les symptômes d'une carence en vitamine D se manifestent par :

- le rachitisme (maladie du squelette) chez les enfants ;
 - l'ostéomalacie (décalcification osseuse) chez les adultes.
- Comme expliqué sur le site du Vidal, ces deux pathologies sont dues à une altération de la minéralisation des os du fait d'une absorption réduite du calcium et du phosphore alimentaires. Une déficience en vitamine D conduit à une diminution de la densité minérale osseuse ce qui prédispose les personnes âgées, en particulier les femmes ménopausées, à l'ostéoporose.



Bronchite infectieuse

La bronchite infectieuse donne des maux de gorge et de tête, une vilaine toux, de la fièvre, des courbatures ou encore des maux de tête ! Synonyme d'inflammation des bronches, cette maladie est pourtant banale et parfaitement bénigne.

Il n'est donc pas utile de s'affoler, une simple surveillance suffit généralement pour qu'elle disparaisse en quelques jours.

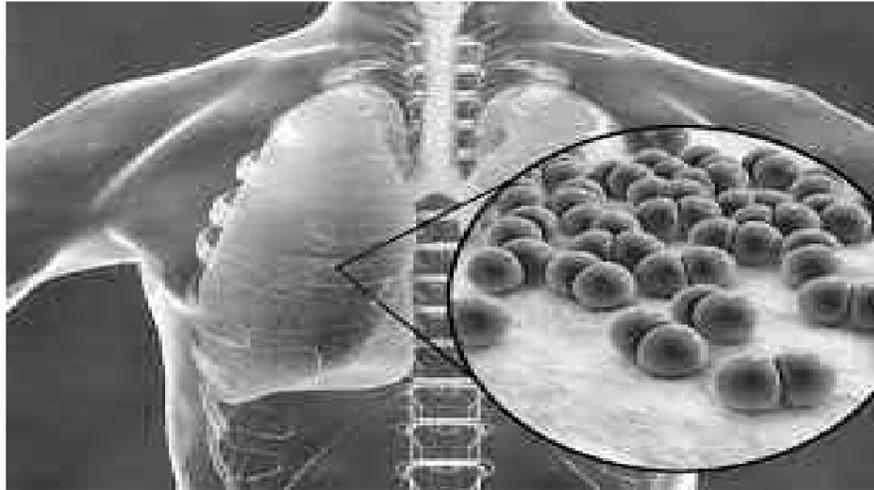
La bronchite aiguë se caractérise par une inflammation des bronches. Cette maladie résulte le plus souvent d'une infection virale, et parfois bactérienne. Les premiers signes d'une bronchite sont souvent un rhume ou une rhinopharyngite. Viennent ensuite une toux sèche, puis, dans 50 % des cas une toux grasse fait son apparition. On fait le point sur cette maladie le plus souvent bénigne.

Qu'est-ce que la bronchite aiguë ?

La bronchite fait surtout son apparition en automne et en hiver, elle arrive souvent par petites épidémies.

La bronchite aiguë se caractérise par :

- Une fièvre généralement peu élevée et variable au cours de la journée
- Des courbatures
- Un malaise général



- Une sensation de brûlure dans la poitrine au niveau du sternum et une vilaine toux.

Il arrive d'ailleurs qu'avant la bronchite, une petite rhinopharyngite ou un simple rhume soient déjà venus vous embêter, l'infection est alors "tombée" sur vos bronches. Dans un second temps, la toux sèche devient grasse et les autres signes disparaissent.

Bronchite : un diagnostic précis nécessaire
Pour diagnostiquer la bronchite, un examen clinique complet et une auscultation par le médecin sont largement suffisants. On l'oublie souvent mais une bronchite est une maladie parfaitement banale.

En revanche, elle peut être plus sévère chez des personnes asthmatiques, avec une majoration des symptômes et davantage de risques de surinfection bactérienne.

Une bronchite chez le fumeur permettra d'être sensibilisé à la très grave broncho-pneumopathie chronique obstructive ou BPCO : une bronchite chronique aux conséquences bien plus alarmantes sur la santé que la simple épidémie saisonnière de bronchite aiguë.

Traitement

Le médecin dispose de plusieurs armes pour lutter contre la bronchite :

- Généralement virale, la bronchite ne se soigne pas avec des antibiotiques. La toux est au départ sèche et se complique souvent d'une toux grasse avec glaires en fin de parcours. Elle doit disparaître en 5 à 10 jours. Retenez que dans la majorité des cas, la bronchite évolue spontanément vers la guérison chez les enfants et adultes en bonne santé. Mais si dans

un deuxième temps, les bactéries se mêlent au jeu (fièvre persistante ou augmentée, fatigue), une réévaluation à quelques jours pourra conduire à la prescription d'antibiotiques mais il ne s'agit en aucun cas d'une obligation et d'un acte systématique. - En revanche, si le patient est un sujet à risque (asthmatique, gros fumeur ou sujet à la bronchite chronique), il est possible que le médecin choisisse de prescrire des antibiotiques pour éviter tout risque de surinfection. De même, si le médecin traitant suspecte une pneumonie, il prescrira une radiographie pulmonaire.

- Pour traiter la bronchite, le médecin pourra vous prescrire contre la toux des antitussifs sous forme de capsules ou de solution buvable. Il existe désormais des formes sans sucre. Cependant, leur efficacité ne fait pas de consensus, notamment car chez certains patients, l'abolition du réflexe de la toux peut conduire à un encombrement bronchique. Par ailleurs, la majorité des antitussifs sont contre-indiqués chez l'enfant de moins de 2 ans.

- Contre la fièvre, il pourra vous prescrire des antipyrétiques comme le paracétamol ou l'ibuprofène.

- Si le nez coule ou s'il est bouché, des gouttes pour désinfecter la cavité nasale peuvent être utiles.

- Enfin pour le confort du patient, des fluidifiants bronchiques peuvent être éventuellement prescrits en fin de parcours pour la toux grasse. Là encore, leur efficacité ne fait pas l'unanimité. Une bonne hydratation est nécessaire pour fluidifier les mucosités.

Les mesures d'hygiène en cas de bronchite
La bronchite aiguë est le plus souvent d'origine virale. Elle est donc très contagieuse.

Hypotension

Si l'hypotension est à l'origine de symptômes, vous devriez en premier lieu essayer de stimuler votre circulation sanguine en menant une vie saine. Les mesures non médicamenteuses suivantes augmentent la pression artérielle, soulagent les symptômes et préviennent les étourdissements. Grâce à quelques astuces simples et en changeant vos habitudes quotidiennes, vous pouvez parvenir à augmenter légèrement votre pression artérielle. Si ces mesures sont insuffisantes, des médicaments peuvent être utilisés pour stimuler le système circulatoire. Seuls dans de très rares cas, une maladie sévère se cache derrière l'hypotension.

Recommandations nutritionnelles Utilisez plus de sel

En augmentant votre consommation de sel de table, une quantité accrue de liquide est retenue dans l'organisme, ce qui cause une augmentation de la pression artérielle. Le sel est particulièrement utile le matin (en consommant par ex. du pain et du beurre salé, des bretzels ou un petit déjeuner anglais). Vous devriez uniquement adopter un régime pauvre en sel en cas de grossesse, si une insuffisance cardiaque se développe ou en cas d'altération sévère de la fonction rénale. Plus la quantité de liquide circulant dans les veines est importante, plus la pression artérielle est élevée. Ainsi, buvez au moins deux à trois litres de liquide (non sucré) par jour, comme de l'eau, des jus de fruit dilués ou des tisanes de fruits ou de plantes. Évitez de consommer trop de thé noir et de café et rappelez-vous que vous devriez boire plus de trois litres par jour par temps chaud.

Évitez l'alcool

L'alcool favorise les troubles circulatoires par différents mécanismes. Lentement mais sûrement, l'alcool détruit les petits nerfs qui devraient contracter les vaisseaux sanguins lors du passage à la position debout. De plus, l'alcool perturbe la régulation de l'équilibre dans le tronc cérébral et le cervelet et il réduit la performance du cœur (cardiomyopathie



alcoologique). L'alcool augmente également l'excrétion de liquide. Il est donc essentiel d'éviter l'alcool si vous souffrez de symptômes sévères causés par l'hypotension !

Consommez de petites portions de nourriture, mais plus souvent

Les repas copieux entraînent une concentration du sang dans le tractus digestif. Les symptômes de l'hypotension sont particulièrement évidents au cours de la première heure suivant les repas. Consommez plutôt plusieurs petites portions réparties tout au long de la journée. La consommation d'un expresso (ou d'un café) ou de quelques sucreries aide certaines personnes à ne pas s'affaler après les repas.

Caféine

Une tasse de café prise au bon moment peut stimuler la circulation sanguine, mais malheureusement jamais pour très longtemps. Sur une courte durée uniquement, la caféine agit sur les récepteurs impliqués dans le contrôle de la pression artérielle. Boire du café à long terme de journée n'est pas non plus la bonne solution. En cas d'excès de caféine, les récepteurs font l'objet d'une régulation négative et l'expresso n'a pratiquement plus d'effet. A la

place, la pression artérielle baisse encore plus lorsque l'organisme est privé de café. Une tasse de thé vous maintient éveillé plus longtemps car la caféine (théine) présente dans le thé forme un complexe avec les tanins du thé ; les effets du thé sont alors déployés plus lentement. Le taux de caféine varie moins dans le café ; la pression artérielle réagit plus lentement. Par contre, si vous buvez une tasse de thé régulièrement, votre organisme s'habitue également à la caféine.

Autres stimulants

Les autres stimulants, comme le guarana, les boissons énergisantes ou le vin mousseux, fonctionnent selon le même principe. Ils agissent très bien sur la pression artérielle pour une courte période, mais ils ne sont pas capables d'améliorer la situation durablement. De plus, la teneur élevée en hydrates de carbone des boissons énergisantes résulte en une accumulation importante du sang dans la cavité abdominale chez les personnes sensibles, ce qui ne fait qu'abaisser la pression artérielle encore davantage.

Jets froids d'eau

Le kneippisme, tel que la marche dans l'eau et les jets d'eau froide, augmente la pression artérielle en stimulant le système nerveux sym-

pathique. De brèves douches froides aident à surmonter la fatigue le matin. L'utilisation d'une brosse de massage sous la douche améliore également la circulation sanguine. Au contraire, les bains chauds sont la pire des choses que vous puissiez faire à votre circulation : ils diminuent la pression artérielle et augmentent les vertiges et les chutes lors du passage à la position debout. Prenez donc toujours une douche froide après un bain. Pratiquez également des massages en dehors de l'eau pour stimuler la circulation sanguine. Dormez avec la partie supérieure de votre corps surélevée (utilisez deux à cinq coussins supplémentaires pour augmenter la surélévation de la tête de 20 à 45 degrés). Cette mesure permet de prévenir toute hypertension durant la nuit, pour éviter que des quantités excessives d'eau soient éliminées. Les étourdissements matinaux seront moins fréquents. Les évanouissements sont souvent précédés de signes avant-coureurs, comme les vertiges, la tachycardie ou la transpiration. Soyez attentifs à de tels signaux de votre corps et asseyez-vous, agenouillez-vous ou accroupissez-vous avant que la pression artérielle ne chute trop et que ce soit le trou noir. En pratiquant un sport d'endurance à intervalles réguliers, la pression artérielle n'augmente pas beaucoup, mais le corps apprend à gérer les fluctuations de pression artérielle. Les symptômes s'atténuent alors nettement. Lorsque la pompe musculaire dans les mollets est stimulée, le sang est pompé des jambes vers le cœur. Ainsi, ne restez pas immobile trop longtemps mais mettez-vous sur la pointe des pieds et redescendez ou promenez-vous. Vous pouvez obtenir un effet bénéfique similaire en faisant de la gymnastique des pieds ou en faisant des rotations avec vos pieds lorsque vous êtes assis. Si vous croisez les jambes, vous vous exposez à une stase sanguine dans les jambes. Si le fait de vous mettre sur la pointe des pieds et redescendre est insuffisant et si les visites guidées de musées font partie de vos loisirs préférés, sachez qu'il existe de petites chaises pliantes très légères et faciles à manipuler.

TIARET

Des projets de production de 960 mégawatts pour fournir l'électricité à la wilaya

Le Président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a annoncé, dimanche à Tiaret, que la wilaya bénéficiera entre 2025 et 2026 de projets de renforcement de l'énergie électrique dans la wilaya d'une capacité de 960 mégawatts ampères devant sécuriser la fourniture de l'énergie électrique jusqu'à l'horizon 2050.

M. Adjal a déclaré, lors d'une réunion avec les autorités locales de la wilaya de Tiaret et la wilaya déléguée de Ksar Chellala sur l'évaluation des activités de son entreprise, au terme de sa visite à la wilaya, que "nous avons un ambitieux projet dans le domaine du transfert de l'électricité qui fournira l'énergie jusqu'à 2050 pour assurer la sécurité énergétique de la wilaya". Il s'agit de la réalisation de deux centrales de transfert d'électricité 60/220 kilovolts d'une puissance de 240 mégawatts dans les communes de Tiaret et Ksar Chellala et deux autres dans les communes de Medrissa et la région de Zaâroura de Tiaret (60/30 kilovolts de 80 mégawatts), ainsi qu'une plus grande centrale dans la commune de Aïn-Bouchekef. La wilaya bénéficiera aussi de deux centrales photovoltaïques utilisant l'énergie solaire à Aïn-Dheb et à Tiaret, alors que les travaux de réalisation d'une centrale similaire de 80



mégawatts seront bientôt lancés dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, qui sera prochainement renforcée par une nouvelle direction de distribution, en plus du recrutement de 50 cadres et agents pour améliorer les services, sachant que le nombre d'employés sera revu à la hausse à l'avenir. M. Adjal a souligné que la wilaya de Tiaret bénéficiera également de la réalisation de 11 bornes de recharge pour véhicules électriques afin d'inciter les citoyens à s'en procurer. Par ailleurs, le président-directeur général a salué les efforts déployés localement pour mettre en œuvre les différents programmes dont la wilaya a bénéficié pour la fourniture de l'énergie électrique et gazière pour la population des zones éloignées, ainsi

que l'électricité agricole et ce, pour le soutien des exploitations agricoles, outre de fournir les trois zones industrielles de Zaâroura 1 et 2 et Aïn-Bouchekef en gaz et électricité en s'engageant à inscrire de nouveaux projets selon les possibilités financières disponibles. M. Adjal a procédé, lors de sa visite à la wilaya, à la mise en service du réseau d'électricité rurale en faveur de la population des zones de Bouguendoula, Guenancha, Hassassna de la commune de Oued Lily, en plus de raccorder la ferme de la commune de Melakou à l'électricité agricole et la remise des ordres de service aux entreprises de réalisation d'extensions du gaz et d'électricité à travers plusieurs communes.

SIDI BEL-ABBÈS

Sortie de la 26^e promotion d'agents de police

L'inspecteur général des services de police à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Hadj Saïd Arezki, a supervisé, lundi à l'École de police Tayebi-Mohamed de Sidi Bel-Abbès, la cérémonie de sortie de la 26^e promotion baptisée du nom du martyr du devoir le brigadier Aoun Chikh. Le directeur de l'École de Sidi Bel-Abbès, le contrôleur de police, Boutira Rachid, a indiqué dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture, que la promotion sortante est composée de 679 agents de police, ayant reçu une formation portant sur le volet professionnel, juridique et technique basée sur l'engagement à respecter le code éthique de la police, les droits de l'Homme, les libertés publiques et les lois de la République. Il a ajouté que les éléments de la pro-

motion ont reçu également des entraînements pratiques au niveau des services opérationnels, du 29 mars de l'année dernière à ce jour. M. Boutira a, d'autre part, mis en exergue l'intérêt accordé par la Direction générale de la Sûreté nationale au volet de la formation, dans le but d'accroître les aptitudes et les performances du policier dans l'accomplissement de sa mission au service du citoyen, de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens, ainsi que d'améliorer les modes de formation et d'acquisition des connaissances scientifiques. Né en 1963 dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le martyr du devoir Aoun Chikh a rejoint les rangs de la Police avec le grade d'agent de l'ordre public, le 7 juillet 1984, après avoir suivi une formation au sein de l'École

de police de Soumaâ. Après sa sortie de cet établissement de formation de la DGSN, il a été installé à la brigade de la Police de l'air et des frontières (PAF) de l'Aéroport international Houari-Boumediène, avant d'être muté à la Sûreté de la daïra de Benbadis, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le 21 janvier 1991. Le brigadier Aoun Chikh a été assassiné par des terroristes, en compagnie d'un de ses collègues, le 25 octobre 1993 dans la région d'Aïn-Fezza (wilaya de Tlemcen). Il est à noter que la cérémonie de sortie de promotion a été marquée par des exhibitions dans les sports de combat exécutées par les membres de la promotion sortante, dont les lauréats ont été honorés au côté de la famille du martyr du devoir.

CONSTANTINE

Réception « fin mai » de l'aménagement de la zone d'activité Ali-Mendjeli

Le projet d'aménagement de la zone d'activité de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, dans la wilaya de Constantine, sera réceptionné « avant la fin du mois de mai prochain », a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya. Le projet d'aménagement de cette zone d'activité, qui s'étend sur environ 300 hectares, a été « relancé récemment » et sera réceptionné « avant la fin du mois de mai prochain », a fait savoir la même source.

Il sera procédé dans ce cadre à la réalisation de travaux relatifs à l'aménagement de routes et l'éclairage public, a souligné la même source qui a précisé que l'entreprise de réalisation a été instruite pour l'achèvement du chantier dans un délai ne dépassant pas les 3 mois.

Ce projet a été financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a indiqué la même source qui a mis l'accent sur l'importance de l'opération dans la promotion de l'investissement local et le développement de l'économie dans la wilaya.

La zone d'activité de la ville Ali-Mendjeli a bénéficié durant les dernières années d'une vaste opération de raccordement aux réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz, d'assainissement et de la fibre optique, a rappelé la même source qui a indiqué que les autorités locales ont mis en place une commission composée de représentants de la Direction de l'industrie, de l'administration locale notamment chargée du suivi de l'achèvement du chantier d'aménagement de cette zone.

TINDOUF

Lancement prochain d'une étude pour l'aménagement d'une zone d'activité au quartier El-Hikma

Une étude de projet d'aménagement d'une zone d'activité au niveau du quartier El-Hikma, dans la commune de Tindouf, sera lancée prochainement et ce, après la levée du gel du projet, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale des équipements publics (DEP). Dotée d'une enveloppe financière de 26 millions DA, cette étude technique est relative à la réalisation d'un projet d'aménagement d'une zone d'activité qui s'étend sur une superficie globale de 105 hectares (ha) répartie en 129 lots, dont une quarantaine de parcelles de terrain destinées aux investisseurs, a précisé le directeur du secteur, Salim Fateh. Cette assiette foncière va accueillir 17 projets transférés de la zone d'activité de Merkala, 6 projets avalisés par la commission de wilaya de suivi des projets d'investissement, 8 projets ayant bénéficié de l'acte d'investir et 8 autres attribués en vertu d'une décision, a-t-il fait savoir.

En prévision du lancement des travaux d'aménagement de cette zone d'activité, il a été procédé à la réactualisation du schéma du réseau d'assainissement en invitant les services de la Sonelgaz à s'occuper de l'élaboration du rapport financier sur le raccordement de la zone au réseau d'électricité ainsi que ceux du secteur de l'hydraulique pour la réalisation des installations d'alimentation en eau, a-t-on indiqué à la DEP.

GHAZA

L'entité sioniste affame la population et bombarde les civils voulant atteindre l'aide humanitaire

L'entité sioniste affame "délibérément" la population de Ghaza depuis le 7 octobre et prend désormais pour cible les civils voulant atteindre l'aide humanitaire et les convois d'aide, ont affirmé mardi des rapporteurs des Nations unies.

Dans une déclaration écrite, les rapporteurs de l'ONU sont revenus sur la privation de nourriture de la population de Ghaza par l'entité sioniste, ainsi que sur le ciblage des convois d'aide et des civils.

La déclaration condamne le fait que l'entité sioniste ait tué au moins 118 personnes en ouvrant le feu sur des Palestiniens qui attendaient de recevoir une aide humanitaire dans la bande de Ghaza, le 29 février dernier, et qualifie de "massacre" la famine inévitable et la destruction du système local de production alimentaire dans la région sous blocus.

"L'entité sioniste affame délibérément la population de Ghaza depuis le 7 octobre et prend maintenant pour



cible les civils et les convois d'aide qui veulent acheminer l'aide humanitaire", indique la déclaration, appelant l'occupant sioniste à cesser d'affamer et de prendre pour cible les civils.

La déclaration souligne que bien que les coordonnées des convois d'aide aient été communiquées à l'occupant sioniste, ce dernier a ouvert le feu sur eux à de nombreuses reprises, et il a été rapporté que l'entité sioniste n'a pas respecté ses obligations juridiques

internationales et les mesures provisoires de la Cour internationale de justice et a continué à commettre des "crimes d'atrocité". "L'entité sioniste refuse et restreint systématiquement l'entrée de l'aide humanitaire à Ghaza en bloquant les livraisons aux points de contrôle, en bombardant les convois humanitaires et en tirant sur les civils à la recherche d'une aide humanitaire", indique la déclaration.

Les rapporteurs onusiens affirment que depuis des mois qu'une famine généralisée est imminente à Ghaza et qu'il est alarmant de voir l'ensemble de la population civile exposée à une famine aussi rapide et sans précédent: "Lorsque des enfants commencent à mourir de cette manière, il est probable que la famine a déjà commencé ou qu'elle est imminente", ont-ils soutenu. La déclaration réitère l'appel lancé à tous les pays pour qu'ils imposent un embargo sur les armes et des sanctions à l'entité sioniste dans le cadre de leur devoir de faire respecter les droits de l'homme et de mettre fin aux violations des forces sionistes du droit humanitaire international.

GHAZA

13.430 enfants sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023

Au total, 13.430 enfants sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza par les frappes aériennes et les opérations terrestres des forces d'occupation sioniste depuis le 7 octobre 2023, a déploré le bureau des médias à Ghaza. Le bilan communiqué lundi par la même source a aussi fait état de 8.900 femmes martyres en 150 jours, ajoutant que 7.000 personnes, dont 70 % sont des femmes et des enfants, sont toujours sous les décombres ou portées disparues. Le bureau des médias a indiqué que 364 cadres médicaux et 132 journalistes sont également tombés en martyrs durant cette même période. Alertant contre une famine grandissante dans toute l'enclave de

Ghaza, le bureau a accusé l'entité sioniste d'empêcher l'entrée de nourriture et des fournitures humanitaires et de cibler même des véhicules humanitaires tentant d'accéder à la région, faisant des dizaines de martyrs parmi les Ghazaouis cherchant à se procurer de la nourriture pour leurs familles.

L'entité sioniste a lancé une agression génocidaire contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre. Les bombardements des forces sionistes ont fait au moins 30.534 martyrs et en ont blessé 71.920, provoquant d'énormes destructions et une pénurie de produits de première nécessité. L'agression sioniste a contraint 85 % de la population gazaouie au déplacement interne à

cause des graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments. L'ONU a fait état, pour sa part, des destructions totales ou partielles de 60 % des infrastructures de l'enclave.

Pour la première fois, l'entité Sioniste est accusée de génocide devant la Cour internationale de Justice (CIJ), la plus haute instance judiciaire des Nations unies, à cause de ses opérations militaires à Ghaza. Un arrêt rendu en janvier par la Cour a ordonné à l'occupant sioniste de prévenir la réalisation d'actes susceptibles d'être considérés comme génocidaires et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de Ghaza.

La Turquie ne ménage aucun effort pour faire cesser l'agression sioniste à Ghaza

Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, a affirmé que "son pays œuvre par tous les moyens possibles pour mettre un terme à l'agression sioniste dans la bande de Ghaza."

"La Turquie fait tout ce qui est possible pour Ghaza et la Palestine et continuera à le faire" a déclaré Erdogan, lundi soir, au cours d'une conférence de presse au palais présidentiel à Ankara.

Il a, en outre, insisté sur la conjugaison des efforts entre les pays musulmans pour faire face à l'entêtement de l'entité sioniste. "Le monde islamique avait besoin aujourd'hui, plus que jamais, d'être uni comme les briques d'un mur", a-t-il martelé. Mardi, de nombreux Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, dans de nouveaux bombardements menés par l'aviation de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza.

Des sources médicales citées par l'agence de presse Wafa ont annoncé qu'au moins sept citoyens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés dans un bombardement aérien mené par les forces d'occupation contre le camp de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza. "Les avions de guerre de l'occupant sioniste ont également visé une maison au nord de Beit Lahia, blessant plusieurs citoyens, d'après la même source. L'artillerie de l'occupation a aussi bombardé intensivement la ville de Khan Yunis, au sud de la bande de Ghaza", a-t-on ajouté. L'armée sioniste mène une agression meurtrière contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, qui a fait au moins 30.534 martyrs et 71.920 blessés, selon un bilan officiel provisoire donné lundi.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Plus de 400 violations commises par l'occupation contre les médecins depuis le 7 octobre

La Société du Croissant-Rouge palestinien a affirmé mardi qu'il y a eu plus de 400 violations commises par les forces d'occupation sionistes contre les médecins en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre 2023, date marquant le début de la guerre génocidaire en cours à Ghaza. "Les forces d'occupation (sionistes) pour-

suivent leurs violations du droit international humanitaire qui impose le respect de l'emblème du Croissant-Rouge, et à faciliter la mission humanitaire des équipes médicales", écrit l'organisation sur la plateforme "X". L'organisation palestinienne a affirmé que "les forces sionistes ont commis 427 violations contre ses

équipes médicales en Cisjordanie occupée depuis octobre".

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste a multiplié les raids en Cisjordanie, faisant 420 martyrs et environ 4 650 blessés, selon les données du ministère palestinien de la Santé. En parallèle, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice dans la

bande de Ghaza, faisant des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une détérioration notable des infrastructures et des biens, selon les données palestiniennes et onusiennes.

LAZZARINI À L'AG DE L'ONU

"Démanteler l'UNRWA sacrifierait une génération entière d'enfants"

Le démantèlement de l'Agence de l'Onu pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), réclamé par l'entité sioniste, conduirait au sacrifice d'"une génération entière d'enfants" et à "semmer les graines" de futurs conflits, averti lundi soir son patron devant l'Assemblée générale de l'Onu.

"**D**émanteler l'UNRWA est irréfléchi. En le faisant, nous sacrifierons une génération entière d'enfants, semant les graines de la haine, du ressentiment et d'un futur conflit", a déclaré Philippe Lazzarini, estimant "naïf" de penser que la disparition de l'Agence pourrait se produire sans menacer la paix et la sécurité mondiales. Lazzarini a, en outre, dénoncé une



"campagne délibérée et concertée pour saper" les opérations de l'UNRWA, dans le but ultime d'y "mettre un terme". "Une partie de cette campagne inclut d'inonder les donateurs avec de la désinformation destinée à nourrir la méfiance et ternir la réputation de l'Agence", a-t-il dit lors d'une session tenue par l'AG de l'Onu consacrée à

l'UNRWA. Evoquant, par ailleurs, la suspension par certains pays de leurs financements à l'Agence déjà sous-financée, Philippe Lazzarini, a mis en garde : "Laissez-moi vous dire ce qui est en jeu si aucune mesure significative n'est prise pour corriger (ce) cap catastrophique (...). A court terme, la réponse humanitaire à Ghaza s'effondrera totalement."

Dans la ville de Ghaza assiégée par l'entité sioniste, 2,2 millions de personnes, soit l'immense majorité de la population, sont menacées de famine selon l'Onu, en particulier dans le Nord où les destructions rendent presque impossible l'acheminement de l'aide. Et d'après l'UNRWA, les besoins humanitaires sont "illimités" à Ghaza.

L'armée sioniste mène une agression meurtrière contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, qui a fait au moins 30.534 martyrs et 71.920 blessés, selon un bilan officiel provisoire donné lundi.

CROATIE

Le PM croate annonce la dissolution du Parlement d'ici le 22 mars

Le Premier ministre croate Andrej Plenkovic a annoncé, lundi, que le Parlement serait dissous au plus tard le 22 mars. M. Plenkovic, qui est également président de l'Union démocratique croate au pouvoir, a par ailleurs précisé que le président Zoran

Milanovic pouvait convoquer des élections législatives dans les 30 à 60 jours suivant la dissolution. Selon le chef du Gouvernement, qui a souligné que ces décisions avaient été approuvées par les partenaires de la coalition, les législatives auront lieu avant les

élections du Parlement européen prévues du 6 au 9 juin. Andrej Plenkovic est Premier ministre depuis octobre 2016 et est devenu le Premier ministre croate ayant exercé ces fonctions le plus longtemps depuis les premières élections multipartites en 1990.

ÉTATS-UNIS

Des « problèmes de non-conformité » repérés chez Boeing et Spirit

Des « problèmes de non-conformité » ont été repérés dans le contrôle de production du constructeur aéronautique américain Boeing et de son sous-traitant Spirit Aerosystems, a indiqué lundi l'Agence américaine de l'aviation (FAA). « La FAA a identifié des problèmes de non-conformité dans le processus de contrôle de fabrication, la manipulation et le stockage des pièces détachées et le contrôle de la production », a-t-elle expliqué dans un communiqué.

L'audit de six semaines mené chez Boeing et chez Spirit Aerosystems, qui le fournit notamment en fuselages, a mis en évidence de « multiples exemples dans lesquels les entreprises ne se sont apparemment pas conformées aux requis en matière de qualité de contrôle de production », a précisé la FAA dans un point d'étape sur l'audit lancé après un incident survenu le 5 janvier. Ce jour-là, une porte-bouchon d'un Boeing 737 MAX 9 de la compagnie Alaska Airlines s'est déta-

chée de la carlingue quelques minutes après le décollage. Dans la foulée, tous les appareils de cette configuration ont été cloués au sol et le régulateur aérien a lancé, entre autres mesures, un audit sur le processus de production du géant américain. Ce dernier a signalé plusieurs problèmes de production en 2023. Interrogé sur le point d'étape publié lundi par la FAA, Boeing a simplement renvoyé aux déclarations de son patron Dave Calhoun après sa rencontre le 27 février avec Mike Whitaker, patron du régulateur. « Grâce aux journées de sensibilisation à la sécurité, aux découvertes de l'audit de la FAA et au récent rapport d'experts, nous avons une vision claire de ce qui doit être fait », avait réagi M. Calhoun. Il avait confirmé l'élaboration prochaine d'un plan d'action « avec des critères d'évaluation illustrant le profond changement réclamé par la FAA ». La direction est « totalement mobilisée pour réussir ce défi », avait-il ajouté.

Lors de cette rencontre, M. Whitaker a prévenu les dirigeants du groupe que Boeing devait s'engager à réaliser des « améliorations réelles et conséquentes », avait indiqué la FAA. Le constructeur doit notamment remettre au régulateur, d'ici 90 jours, un « plan d'action complet pour remédier à ses problèmes systémiques de contrôle qualité afin d'atteindre les standards de sécurité non négociables de la FAA », avait précisé M. Whitaker. Ce plan, avait-il ajouté, devra incorporer les conclusions de l'audit de la FAA ainsi que les recommandations d'une commission d'experts indépendants dont le rapport a été publié le 26 février. Ces derniers ont conclu que le dispositif de Boeing en matière de sécurité présentait des lacunes, relevant notamment des procédures « complexes » semant parfois la « confusion » chez les salariés. Ils ont édicté 53 recommandations pour remédier à leurs 27 constatations insatisfaisantes.

SÉNÉGAL

Les conclusions d'un « dialogue national » remises au président Macky Sall

Les conclusions d'un « dialogue national » préconisant d'organiser la présidentielle au Sénégal le 2 juin, deux mois après la fin du mandat du président Macky Sall, ont officiellement été remises au chef de l'Etat lundi. « Le rapport du dialogue national a été remis au Président de la République lundi. Le chef de l'Etat a bien pris note des recommandations de ces concertations avec toutes les forces vives de la Nation », indique la présidence dans un communiqué. Le président Sall a décidé le 3 février dernier du report du scrutin initialement prévu le 25 février. Le Conseil constitutionnel a depuis mis son veto au report. Il a constaté l'impossibilité de maintenir la présidentielle le 25 février et demandé aux autorités de l'organiser « dans les meilleurs délais ». Le président Sall avait convoqué les 26 et 27 février un dialogue national, réunissant nombre d'acteurs sociaux et politiques. Les préconisations de ce dialogue sont déjà connues: l'élection se tiendrait le 2 juin et M. Sall resterait en fonction jusqu'à l'investiture du cinquième président du Sénégal. Le chef de l'Etat, élu en 2012 et réélu en 2019 mais non candidat en 2024, a indiqué qu'il allait demander l'avis du Conseil constitutionnel, ce que redit la présidence dans son communiqué lundi.

ÉQUIPE NATIONALE

Petkovic : « J'ai rejoint une grande nation de football »

L'ère Vladimir Petrovic peut désormais commencer. Le bosnien s'est engagé officiellement avec la Fédération Algérienne de Football pour diriger la barre technique de la sélection nationale jusqu'en 2026.

La cérémonie de signature du contrat entre le nouveau coach national et le président de l'instance fédérale, Walid Sadi, s'est déroulée lundi matin au siège de la FAF. C'est donc dans l'après-midi que Petkovic a étreint ses fonctions de sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football devant la presse. Le technicien de 60 ans a tout d'abord rappelé les conditions contractuelles qui le lient à la Fédération algérienne. « Les contacts avec votre président de la Fédération remontent à 2 ou 3 semaines. Au départ, j'étais quelque peu réticent. Ce n'est que par la suite que je me suis aperçu que les objectifs me convenaient parfaitement. Ma mission est dans un premier temps d'emmener l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations 2025 et essayer ensuite d'atteindre un stade plus avancé dans cette compétition sans parler bien sûr de la qualification au prochain mondial », a-t-il déclaré lors de sa première conférence de presse



tenue à la salle de conférence du stade olympique Nelson Mandela à Baraki (Alger). Et d'enchaîner « Je peux vous dire que j'ai rejoint une grande nation de football, bien soudée sur le plan sportif. Je demeure très optimiste à l'idée de faire un grand travail avec cette sélection et bien sûr à réaliser de grands résultats avec l'aide de mes collaborateurs ». L'ancien sélectionneur de la Suisse qui va ainsi remplacer Djamel Belmadi après six années à la tête de la barre technique des Fennec n'a pas

manqué d'encenser le travail effectué par son prédécesseur qui a notamment mené les Verts au sacre à la CAN 2019, avant de faire les frais de deux éliminations consécutives en phase de groupes des deux éditions suivantes. « Il faut se concentrer sur le présent, sans trop regarder ce qui s'est passé avant. Ce que je peux dire, c'est que le travail fait avant moi était très bon, mon rôle est d'apporter une touche supplémentaire pour améliorer le rendement et les résultats techniques de cette équipe qui recèle un réel poten-

tiel. Pour cela, il va falloir miser sur la cohésion et la solidité du groupe en tant qu'entité et non pas sur les individualités », a ainsi commenté l'ex-coach de Bordeaux. Celui qu'on surnomme « le docteur » a déjà listé un certain nombre de priorités, en particulier sur le plan mental, d'où « cette pression négative qui énormément handicapé l'équipe algérienne lors de la dernière CAN en Cote d'Ivoire ». Concernant le staff qui aura à le seconder, le nouvel entraîneur des Guerriers du Désert a révélé qu'il allait ramener avec lui « un préparateur physique italien et un entraîneur-adjoint suisse, en plus d'un technicien local qui sera désigné ultérieurement ». Selon le chargé de communication de la FAF, dont il n'a pas voulu divulguer le nom même si l'on évoque avec insistance le retour de Nabil Neghiz, va signer son contrat ce lundi.

La prise de contact entre Petkovic qui a déjà annoncé avoir arrêté une liste élargie de 45 joueurs et ses capés aura lieu dans deux semaines (18-26 mars) où il aura à diriger la sélection lors du tournoi FIFA Series organisé en Algérie avec la participation de la Bolivie, de l'Afrique du Sud et d'Andorre avant les matches officiels du mois de juin prochain face à la Guinée et l'Ouganda pour le compte des éliminatoires de la coupe du monde 2026.

ATHLÉTISME-MONDIAUX 2024 EN SALLE : L'Algérie à la 20^e position

La sélection algérienne d'athlétisme a terminé à la 20^e place au classement final des Mondiaux 2024 en salle, clôturés dimanche soir à Glasgow (Ecosse), avec une médaille d'argent, décrochée par Yasser Mohamed-Tahar Triki, au Triple-saut, avec un bond mesuré à 17.35 mètres.

L'athlète du CR Belouizdad avait terminé deuxième de ce concours, derrière le champion du monde en titre, le Burkinabé Hugues Fabrice Zango, ayant glané l'or, avec un saut à 17.53 mètres, tandis que le portugais Tiago Pereira avait complété le podium, avec un saut mesuré à 17.08 mètres.

La sélection algérienne aurait pu faire mieux dans ces Mondiaux en Salle, n'était la blessure du demi-fondiste Mohamed Ali Gouaned, qui s'était retiré de la compétition samedi, après sa blessure en demi-finale du 800 mètres.

L'enfant de Biskra s'était brillamment qualifié pour cette demi-finale, après avoir remporté haut la main sa série, mais une bousculade pendant cette deuxième course lui avait causé une



sérieuse blessure, l'ayant contraint à abandonner. Gouaned, très en forme depuis son retour à la compétition, aurait pu offrir

une deuxième médaille à l'Algérie et qui aurait probablement pesé très lourd dans le décompte final. Le troisième et dernier représentant

algérien dans cette compétition, en l'occurrence, le hurdler Amine Bouanani, a été éliminé dès la première série du 60 mètres/haies. Il n'avait pas réussi à atteindre les demi-finales, terminant en 5^e position, avec un chrono de 7.81".

Avant la médaille d'argent de Triki, l'Algérie ne comptait que deux médailles aux Championnats du monde en salle. La première breloque était en bronze et elle a été décrochée par Othmane Belfaâ dans l'épreuve du saut en hauteur des Mondiaux de 1985 à Paris (France).

La deuxième médaille, elle, était en or, et elle a été décrochée par le champion olympique Nouredine Morceli, sur le 1500 mètres des Mondiaux de 1991 à Séville (Espagne).

Cette édition 2024 des Championnats du monde en salle a été remportée par les Etats-Unis d'Amérique, devant la Belgique et la Nouvelle Zélande. Grâce à sa 20^e place au général, l'Algérie termine la compétition comme première nation arabe et troisième africaine.

CANAP 95



21h25

TMC

Etienne Carbonnier et son équipe continuent d'explorer le temps et la société française en replongeant dans une année particulière à travers de nombreuses images d'archives. Leur rétrospective est cette fois dédiée à l'an 1995 à travers ses phénomènes de mode et ses programmes télé populaires. Ce millésime a notamment été marqué par l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, la sortie du film "La Haine" de Mathieu Kassovitz, du titre "Gangsta's Paradise" de Coolio ou encore le succès des émissions Pyramide et Hit Machine.

L'AFFAIRE JACOB BARBER PILOTE



21h10

TF1

Le procureur adjoint Neal Loguidice interroge Andy Barber devant un grand jury. Dix mois plus tôt, Andy est lui-même un procureur adjoint respecté et mène une vie tranquille avec sa femme Laurie et leur fils Jacob, âgé de 14 ans, à Newton, dans le Massachusetts. Lorsqu'un camarade de classe de Jacob, Ben Rifkin, est retrouvé poignardé dans le parc près du collège, Andy se voit confier l'affaire, malgré les objections de Loguidice qui estime que sa présence pourrait présenter un conflit d'intérêts. Andy et Laurie parlent à Jacob mais il semble indifférent à ce qui est arrivé.

A MON TOUR



21h10

2

Alors qu'il se présente à nouveau aux élections municipales, Félix de Ponte, le maire de Chateaufort-sur-Valone, est accusé de corruption et de malversation en couverture du journal local. Peu de temps après, une photo de l'élu embrassant sa maîtresse circule sur le net. Se sentant trahie et humiliée, Rose, son épouse, décide de se venger en se présentant contre lui aux prochaines élections de la commune. Malmené de toute part, Félix se retrouve à mener une campagne acharnée contre son ex-femme, déterminée plus que jamais. Dès lors, tous les coups sont permis.

SECRETS D'HISTOIRE

PHILIPPE V : LES DÉMONS DU ROI D'ESPAGNE



21h10

3

Intronisé à 16 ans, il est le premier Bourbon roi d'Espagne. Mais derrière le monarque éclairé se dissimule un homme plutôt tourmenté, en proie à une mélancolie malade. Entre accès de violence et moments de grâce musicale auprès de son ami le castrat Farinelli, leur seul à réussir à atténuer les crises du roi, Philippe V mène une existence placée sous le signe des extrêmes. De longue date, les historiens s'interrogent sur la façon dont ce jeune prince français parvient à maintenir la grandeur de l'Espagne au siècle des Lumières, malgré ses démons intérieurs.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LES SUFFRAGETTES



20h55

arte

En Angleterre en 1912, des femmes de toutes conditions se battent pour obtenir le droit de vote. Réalisant que les manifestations pacifiquement ne mènent à rien, le mouvement commence à se radicaliser. Maud, une jeune ouvrière travaillant dans une blanchisserie, s'engage auprès de celles que l'on appelle les suffragettes. Dans ce combat pour l'égalité, elle est prête à tout risquer, que ce soit son travail, sa famille ou sa propre vie. Une évocation soignée et intense d'un célèbre mouvement historique qui vaut beaucoup pour son excellente interprétation.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

Dans ce magazine, Augustin Trapanard convie chaque semaine des auteurs français et étrangers d'univers différents, débutants ou mondialement connus, primés ou non, qui font l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse. Ils défendent leur dernier ouvrage et racontent leur œuvre. L'occasion de découvrir le regard aiguisé de ces intellectuels sur l'écriture et la complexité du monde. L'émission a pour ambition de donner au plus grand nombre l'envie de lire.

SHREK 4 : IL ÉTAIT UNE FIN



21h05

6ter

Après avoir vaincu un méchant dragon, sauvé une belle princesse et le royaume de ses parents, que peut encore faire un ogre malodorant et mal léché ? Domestiqué, assagi, Shrek a perdu jusqu'à l'envie de rugir et regrette le bon vieux temps où il semait la terreur dans le royaume. Aujourd'hui, tel une idole déchue, il se contente de signer des autographes à tour de bras. Trop triste. Les aventures de l'ogre vert restent truculentes, mais elles commencent quelque peu à s'essouffler.

CASTLE DOUBLEMENT MORT



21h05

Chérie 25

Beckett demande à Demming de participer à une enquête sur un meurtre survenu au cours d'un cambriolage. Très vite, une compétition féroce oppose Tom et Castle qui ont naturellement des idées très différentes sur la façon de procéder. Castle réalise, au fil de l'enquête, que la relation entre Kate et Demming devient sérieuse et songe sérieusement à cesser sa collaboration au sein du commissariat. Un épisode riche. La rivalité entre Castle et Demming donne lieu à des joutes verbales savoureuses.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:38
Dohr	12:59
Asr	16:17
Maghreb	18:49
Icha	20:11

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION AU DÉSARMEMENT A QUI PROFITENT CES GUERRES ET CES CONFLITS ?

Nous assistons aujourd'hui à la détérioration de la situation internationale, de fragmentation des structures et institutions existantes, de leur incapacité de plus en plus flagrante à fournir un cadre au maintien de l'ordre, de paix et de stabilité. Cette situation engendre inévitablement un environnement où grandit le sentiment d'insécurité. Mais pour les puissances militaires industrialisées, on ne peut espérer autre chose qu'une poursuite de la « course aux armements. » Car, elles sont plus que jamais gagnantes au prix même de milliers de vies. Hélas, à quel ciel se vouer ! les exemples sont là ! À commencer par Ghaza, qui fait face à des agressions terrestres, aériennes et maritimes sionistes, depuis près de cinq mois contre des civils palestiniens sans défense, faisant plus de 30.000 martyrs et des milliers de blessés,



outre des disparus sous les décombres. D'autres pays à l'instar du Sahara Occidentale, du Yémen, de Syrie, de Libye, et de l'Ukraine ... et tant d'autres pays à travers l'Afrique et de l'Amérique Latine, où la mort est le maître mot et sans parler des dégâts matériels et environnementaux. En effet, l'accumulation démesurée des armes et l'échec des tentatives pour en maîtriser le processus entretiennent la crainte d'une catastrophe imminente. Un simple décompte des victimes des différents conflits sous-régionaux, régionaux et guerres civiles, qui ont eu lieu ces dernières années, nous permettra de constater qu'ils ont fait quand même des centaines de milliers de morts et de blessés et causé des dégâts matériels évalués à plusieurs dizaines de milliards de dollars. À qui profitent ces guerres et ces conflits ? Qui dit conflits, dit armes. Et qui dit armes, dit commerce. Et selon les spécialistes, ces dernières affichent des chiffres de ventes record et font le bonheur des actionnaires. L'Institut international de recherche sur la

paix de Stockholm (Sipri) avait relevé rappele-le, que les dépenses militaires mondiales sont en hausse depuis un peu plus d'une dizaine d'années. Elles n'ont jamais été aussi importantes depuis la fin de la guerre froide. L'humanité a-t-elle atteint son seuil moral d'incompétence, pour ne pas pouvoir faire face convenablement aux différents problèmes qui la minent et menacent son existence même sur cette terre ? Notre conscience nous interpelle ! Car, le désarmement et la non-prolifération sont essentiels non seulement à un futur pacifique mais aussi à notre existence même. N'est-il pas temps de mettre un terme à cette folie ? L'écho est revenu de l'ONU, à l'occasion de la célébration de la deuxième journée internationale de sensibilisation au désarmement et à la non-prolifération qui coïncide cette journée du 5 mars. Une halte honorable pour essayer de sensibiliser un monde qui perd la raison, à un moment de grands périls, où les tensions géopolitiques s'aggravent et des conflits violents se répandent à travers le

monde. Le comble, c'est que pendant ce temps, certains dirigeants sans foie, ni loi, tiennent des discours apocalyptiques sur l'utilisation des armes nucléaires. À cela s'ajoutent d'autres graves sujets de préoccupation comme la prolifération d'armes légères et de petit calibre illicites, l'utilisation d'engins explosifs dans des zones peuplées et le développement d'applications militaires des technologies nouvelles et émergentes, dont l'intelligence artificielle. À l'occasion, M. Guterres appelle les dirigeants du monde, à "investir dans la paix en améliorant les systèmes et les outils empêchant la prolifération et l'utilisation d'armes meurtrières", notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et en développant des solutions de désarmement. Le Nouvel Agenda pour la paix qu'il propose comprend de nouvelles stratégies et démarches visant à éliminer les menaces que représentent les armes nucléaires, chimiques et biologiques, et d'autres dangers émergents tels que les systèmes d'armes autonomes. En cette journée importante, faisons entendre une seule voix, forte, claire et unie.

I. A.

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehti procède à la réouverture de la mosquée "El Berrani" à la Casbah d'Alger

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehti a effectué mardi une visite de terrain dans la wilaya d'Alger, au cours de laquelle il a procédé à la réouverture de la mosquée antique "El Berrani" à la Casbah et à l'inauguration de la mosquée "Palestine" dans la commune d'Ouled Fayet, en prévision du mois sacré de Ramadhan.

Dans une allocution à cette occasion, M. Belmehti a affirmé que "l'ouverture de la mosquée El Berrani à la Casbah intervient après l'achèvement des travaux de sa restauration, dans le cadre de l'opération de réhabilitation de cinq autres mosquées à Alger." Accompagné du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi et des autorités locales, le ministre a affirmé que "la restauration des mosquées antiques est une priorité", soulignant que "dans cette optique, il a été déjà procédé à la réouverture de la mosquée de Sidi Lakhdar dans la wilaya de Constantine, en attendant l'achèvement de l'opération de restauration de cinq autres mosquées à Alger." Le ministre a en outre souligné, que le wali d'Alger et les autorités locales "ont décidé de ne pas fermer les mosquées susmentionnées durant le mois de Ramadhan et reporter l'opération de restauration à une date ultérieure."

À noter que la mosquée "Palestine", sise à la Cité 2100 logements Samrouni, dans la commune d'Ouled Fayet, inaugurée par le ministre du secteur dispose d'une capacité d'accueil de 2500 fidèles.

Quant à la mosquée "El Berrani" de la Casbah d'Alger, elle constitue l'une des mosquées les plus illustres de la ville antique d'Alger. Lors de la restauration, le cachet architectural de cette structure a été soigneusement préservé. En marge de la visite, M. Belmehti et la délégation l'accompagnant se sont rendus au Palais du Dey, également connu sous le nom de "Dar Soltane" à la citadelle d'Alger, où des explications leur ont été fournies sur l'opération de réhabilitation et les installations qu'il abrite.

LIGUE 1 MOBILIS

BELAÏLI (MCA) SUSPENDU SIX MATCHS, L'US SOUF PERD SON MATCH PAR PÉNALITÉ

Le joueur du MC Alger Youcef Belaïli, exclu lors du match perdu face à l'ES Sétif (1-0) samedi dernier, pour "cumul de cartons pour contestation de décision et comportement anti sportif envers un officiel de match, suivi d'un geste obscène envers le public", a écopé de six (06) matchs de suspension dont deux avec sursis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi soir sur son site officiel. En cas de récidive, la suspension du milieu offensif du MCA sera doublée, affirme la même source. Belaïli, devra en outre s'acquitter d'une amende de 100.000 DA. De son côté, le MC Alger est condamné à payer une amende de deux millions de dinars pour "Utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique."

L'ES Sétif a écopé pour sa part de deux amendes, la première de deux millions de dinars pour "Utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (4^e infraction) et la seconde de 300.000 DA pour absence de l'eau chaude dans les vestiaires.

D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi pour traiter les dossiers des rencontres de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a donné

match perdu par pénalité pour le club l'US Souf pour attribuer la victoire à l'équipe de l'ES Ben Aknoun qui marque 3-0 et trois points.

L'US Souf est sanctionné également d'une amende de 100.000 DA d'amende. Le club est privé de la quote part due au titre des droits de télévision pour le match en question. Le président de l'US Souf Sakhri Youcef, signalé par les officiels de matchs pour avoir "proférer des menaces et des insultes envers le trio arbitral, alors qu'il est sous le coup d'une suspension", écope de quatre ans de suspension fermes plus un million (1.000.000) DA d'amende pour le club USS. La commission de discipline a proposé par ailleurs une radiation à vie pour le président de l'US Souf Sakhri Youcef. Le NC Magra et le MC Oran ont écopé respectivement de 100.000 DA et 500.000 DA d'amendes pour "Jets de Projectiles sur le terrain sans dommage physique" (3^{ème} infraction) et "Utilisation et jets de fumigènes et projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2^{ème} infraction).

L'ASO a été sanctionnée d'une amende de cinq cents mille dinars pour "Utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (2^{ème} infraction).

RUSSIE

La décision d'arrêter le financement de l'UNRWA est immorale

Le représentant permanent de la Russie auprès des Nations-unies, Vassili Nebenzia, a affirmé que "la décision de certains Etats d'arrêter le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations-unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) est immorale et une politisation d'une question humanitaire." "La punition collective de millions de Palestiniens ayant besoin d'aide est immorale et ne peut être considérée que comme un chantage de la part des donateurs et une politisation de la question humanitaire", a indiqué Nebenzia, dans son intervention, lundi soir, devant l'Assemblée générale des Nations-unies. Il a ajouté que "les employés de l'UNRWA ont été licenciés uniquement sur la base d'accusations de l'entité sioniste et avant qu'une enquête ne soit menée", soulignant que la Russie appelle à "un réexamen de cette procédure jusqu'à ce que toutes les circonstances soient claires." Le diplomate russe a souligné, à cet égard, "la nécessité de récupérer l'intégralité du financement de l'UNRWA", exprimant la gratitude de son pays "à tous les Etats membres qui ont rempli leurs engagements financiers supplémentaires loin de toute politisation."

Selon le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, l'aide humanitaire a gravement diminué depuis janvier dernier, alertant sur une situation dramatique dans les prochaines semaines. "L'aide était censée augmenter et non diminuer pour répondre aux besoins énormes des deux millions d'habitants de Ghaza, qui vivent dans des conditions désespérées", a-t-il souligné, mettant l'accent sur la "levée de l'état de siège sur Ghaza pour permettre une aide vitale et des approvisionnements commerciaux significatifs."